



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	23 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N14 : Prairies améliorées	25 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N17 : Forêts de résineux	0 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Site linéaire intégrant la totalité du réseau primaire et secondaire de la haute vallée de l'Autize. Ruisseaux aux eaux vives, acides et bien oxygénées coulant dans le paysage bocager caractéristique de la marge sud du Massif armoricain (la "Gâtine") avant de rejoindre le bassin sédimentaire de la plaine niortaise : vallées aux versants couverts de prairies pâturées et à fonds plus ou moins encaissés, souvent boisés.

Vulnérabilité : L'Ecrevisse à pattes blanches et la Lamproie de Planer nécessitent avant tout une qualité de l'eau irréprochable, un habitat non colmaté à granulométrie moyenne à grossière et une ripisylve en bon état ; les principales menaces potentielles sont celles pouvant affecter l'une de ces composantes essentielles :

- qualité physico-chimique de l'eau : pollutions ponctuelles ou diffuses (rejets organiques ou chimiques entraînant une eutrophisation du milieu), modification des régimes hydraulique et thermique (abaissement des niveaux, sur-réchauffement estival), multiplication des étangs de loisirs avec introduction d'écrevisses et/ou de poissons exotiques porteurs de maladies etc

- qualité de l'habitat benthique et rivulaire : colmatage par des sédiments fins (ralentissement anormal du courant modifiant le tri mécanique des sédiments), suppression de la ripisylve (coupes à blanc), intensification agricole du bassin versant (percolation d'engrais et produits phytosanitaires) etc.

Les exigences écologiques de la Loutre recoupent en partie celles des espèces ci-dessus ; il faut y ajouter la présence d'une faune piscicole suffisamment abondante et l'existence de zones de quiétude (importance des vallons boisés).

4.2 Qualité et importance

Intérêt écosystémique : petit réseau hydrographique de plaine présentant encore des habitats aquatiques bien conservés et un bassin versant peu dégradé à dominante de prairies naturelles.

Site remarquable par ses espèces inféodées aux eaux vives de bonne qualité : la Loutre, l'Ecrevisse à pieds blancs et la Lamproie de Planer.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	A02.03	Retournement de prairies		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	A09	Irrigation		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Date d'édition : 24/01/2022
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://rpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5400443>



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : SIAH de l'Autize et de l'Egray

Adresse : 20 rue de l'Epargne 79160 Coulonges sur l'Autize

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Nom :

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/289_Vol.1 N°41FR5400443 Vallée de l'Autize.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Désignation	Type	Identifiant national	Distance site d'étude
Ruisseau le Magot	SIC	FR5400441	20 km



Muséum national d'Histoire naturelle

Date d'édition : 24/09/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://nprn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5400441>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400441 - Ruisseau le Magot

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site
B (pSIC/SIC/ZSC) FR5400441 Ruisseau le Magot

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation
30/11/1995 25/10/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://rnpn.mnhn.fr/site/matura2000/FR340044/>



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007
 (Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019800170

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,04333°

Latitude : 46,62139°

2.2 Superficie totale

241 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
79	Deux-Sèvres	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79120	FERRIERE-EN-PARTHENAY
79278	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX
79339	VASLES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D			
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutrophiés naturels avec végétation du Magnopotamion ou de Hydrocharition</i>		0 (0%)		G	D			
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		0 (0%)		G	D			
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo- limoneux (Molinion caeruleae)</i>		2,41 (1%)		G	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à apin</i>		2,41 (1%)		G	C	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	12,05 (5%)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15%; B = 15 ≥ p > 2%; C = 2 ≥ p > 0%.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	5315	<i>Cottus perifretum</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C



I	1092	<i>Austroptamobius palipes</i>	p			i	P	DD	C	C	A	C
F	1096	<i>Lampetra planan</i>	p			i	P	DD	C	C	C	B
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	p			i	P	DD	C	C	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteini</i>	p			i	P	DD	C	C	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localites = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15%; B = 15 ≥ p > 2%; C = 2 ≥ p > 0%; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<i>Triturus marmoratus</i>			i	P	X		X		X	
A		<i>Hyla arborea</i>			i	P	X				X	
A		<i>Rana dalmatina</i>			i	P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localites = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	50 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N19 : Forêts mixtes	14 %

Autres caractéristiques du site

Le site comprend l'intégralité des 7 km du cours du Magot, un petit affluent de l'Auxance (bassin de la Loire). Il s'agit d'un ruisseau aux eaux courantes, de bonne qualité et bien oxygénées, coulant dans un vallon à pente modérée dont le fond et les versants sont encore occupés en majorité par le bocage caractéristique des terres cristallines de la marge sud du Massif Armoricain (connues sous le nom local de "Gâtine").

Vulnérabilité : Les 3 espèces qui font la valeur patrimoniale du site sont liées à un milieu aquatique d'excellente qualité - eaux pures à teneur élevée en oxygène dissous - et sont donc très sensibles à toute modification pouvant altérer ce facteur :

- soit directement : pollutions ponctuelles ou diffuses (rejets organiques ou chimiques entraînant une eutrophisation du milieu), modification des régimes hydraulique et thermique (abaissement des niveaux, sur-réchauffement estival), multiplication des étangs de loisirs avec introduction d'écrevisses et/ou de poissons exotiques porteurs de maladies, etc.

- soit indirectement : suppression de la ripisylve (coupes à blanc), intensification agricole du bassin versant (percolation d'engrais et produits phytosanitaires), extraction de matériaux (granulats) dans le lit mineur, construction d'abreuvoirs mal conçus, pénétration d'engins lourds en dehors des gués existants, etc.

Par ailleurs, la pêche est autorisée 10 jours par an.

4.2 Qualité et importance

Site remarquable par la présence sur tout le linéaire du ruisseau, quoiqu'avec des densités inégales, l'Ecrevisse à pattes blanches, crustacé en très forte régression dans les plaines de l'Europe de l'ouest et considéré de ce fait comme espèce d'intérêt communautaire (inscrite à l'annexe II de la directive Habitats).

Le Magot héberge également la Lamproie de Planer et le Chabot, deux espèces de poissons menacées en Europe et inféodées aux eaux pures et oxygénées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	K01.01	Erosion		I
H	K01.02	Envasement		I

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3400441>



L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	J02.13	Abandon de la gestion des plans d'eau		I
M	A02.01	Intensification agricole		O
M	A02.02	Changement de type de culture		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A08	Fertilisation		B
M	A09	Irrigation		O
M	B01.01	Plantation forestière en milieu ouvert (espèces autochtones)		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://rpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3400441>



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CPIE Gatine Poitevine

Adresse : 6 rue du jardin des sens 79340 courtières

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
 Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/287_DOCOB_Magot_VF.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Désignation	Type	Identifiant national	Distance site d'étude
Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois	ZPS	FR5412018	21 km



Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://rpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412018>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5412018 - Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR5412018	1.3 Appellation du site Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois
1.4 Date de compilation 30/11/2000	1.5 Date d'actualisation 25/04/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/01/2019

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412018>



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038021087>

Explication(s) :

Site voisin jumelé pour l'élaboration du docob : ZPS5412014

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,08361°

Latitude : 46,78694°

2.2 Superficie totale

37430 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
86	Vienne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
86002	AMBERRE
86016	AVANTON
86017	AYRON
86050	CHALANDRAY
86053	CHAMPIGNY EN ROCHEREAU
86062	CHASSENEUIL-DU-POITOU
86069	CHAUSSEE
86073	CHERVES
86074	CHIRE-EN-MONTREUIL
86075	CHOUPPES
86085	COUSSAY
86087	CRAON
86089	CUHON
86102	FROZES
86108	GRIMAUDIERE

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3412018>



86109	GUESNES
86115	JAUNAY-MARIGNY
86142	MAILLE
86144	MAISONNEUVE
86149	MARTAIZE
86150	MASSOGNES
86154	MAZEUIL
86158	MIGNE-AUXANCES
86160	MIREBEAU
86161	MONCONTOUR
86177	NEUVILLE-DE-POITOU
86281	SAINT MARTIN LA PALLU
86218	SAINT-CLAIR
86225	SAINT-JEAN-DE-SAUVES
86286	VERRUE
86299	VOUZAILLES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 %, B = 15 ≥ p > 2 %, C = 2 ≥ p > 0 %.
- **Conservation** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Type	Population présente sur le site					Évaluation du site				
				Taille Min	Max	Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D				
									Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	w			i	V	P	D				
B	A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	r	1	3	p	P	M	D				
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	p	6	10	p	P	M	D				
B	A243	<i>Calandrella brachydactyla</i>	r	1	5	p	P	M	D				
B	A243	<i>Calandrella brachydactyla</i>	c			i	C	P	D				
B	A255	<i>Anthus campestris</i>	r	2	10	p	P	G	D				
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	r	10	15	p	P	G	D				
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	r	80	90	p	P	G	C	C	A	C	
B	A072	<i>Pernis apivorus</i>	r	1	3	p	P	M	D				



B	A072	<i>Pernis apivorus</i>	c			i	P	P	D				
B	A073	<i>Milvus migrans</i>	r	1	5	p	P	G	D				
B	A073	<i>Milvus migrans</i>	c			i	C	G	D				
B	A080	<i>Circus gallicus</i>	r	1	2	p	P	M	D				
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	p	1	2	p	P	G	D				
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	c	5	10	i	P	G	D				
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	p	20	80	p	P	G	C	C	C	C	
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	r	15	60	p	P	G	C	C	C	C	
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	c	25	50	i	P	G	C	C	C	C	
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	w	10	20	i	P	G	C	B	C	C	
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	p	0	1	p	P	M	D				
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	r	70	80	males	P	G	B	C	A	B	
B	A133	<i>Burhinus oedicnemus</i>	r	300	350	p	P	G	B	C	C	C	
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	w	100	2500	i	P	G	D				
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	w	1000	10000	i	P	G	D				
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	p	10	30	p	P	G	D				
B	A160	<i>Numenius arquata</i>	r	5	8	p	P	G	D				

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 %, B = 15 ≥ p > 2 %, C = 2 ≥ p > 0 %, D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée, B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition, C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative».

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://nbn.mnh.fr/itenatura2009/FRSM12018>



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		<i>Falco tinnunculus</i>	100	200	p	P							
B		<i>Falco subbuteo</i>	10	30	p	P							
B		<i>Accipiter nisus</i>	50	100	p	P							
B		<i>Coturnix coturnix</i>	100	300	p	P							
B		<i>Oenanthe oenanthe</i>	10	30	p	P			X			X	
B		<i>Sylvia communis</i>			i	C			X			X	
B		<i>Lanius senator</i>				P			X			X	
B		<i>Passer montanus</i>	50	200	p	P			X			X	
B		<i>Carduelis cannabina</i>			i	C			X			X	
B		<i>Emberiza calandra</i>			i	C			X			X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V = annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N14 : Prairies améliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	80 %
N16 : Forêts caducifoliées	3 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

Vaste plaine agricole dominée par les grandes cultures. Relief peu prononcé, substrat calcaire du Jurassique, climat ensoleillé et faible pluviométrie.

Vignoble AOC du Haut Poitou.

Paysage d'openfield attirant diverses espèces d'affinités steppiques.

Vulnérabilité : Les habitats des espèces majeures de la ZPS sont des parcelles ou des éléments du paysage agricole. La mutation du système de polyculture élevage vers une céréaliculture intensive a fortement dégradé les milieux de reproduction et d'alimentation de ces espèces de plaine :

- en diminuant la longueur de lisières par la simplification de la fine mosaïque des parcelles, sources d'alimentation et corridors de déplacement pour l'outarde et l'oedichnème,
- en réduisant drastiquement la surface en herbe (prairies et luzernières) primordiales pour la nidification de l'outarde,
- en élevant la vitesse des travaux agricoles (notamment fauche et moisson) qui cause des destructions de nichées, voire d'adultes,
- en augmentant la précocité des récoltes de céréales qui détruisent les nichées de busards encore non volants,
- en amoindrissant fortement la part des cultures de printemps, milieux appréciés par l'ortolan.

Les règles agricoles communautaires ne prennent pas en compte l'importance des enjeux de biodiversité de cette ZPS. Les mesures agro-environnementales n'arrivent pas à compenser les effets des aides financières à la production : soutien déséquilibré des systèmes céréaliers au détriment de l'élevage à l'herbe, milieux herbacés et corridors négligés.

Par ailleurs, l'urbanisation, en périphérie de l'agglomération de Poitiers, consomme directement ou indirectement (mitage, effet repoussoir) une grande quantité d'espaces ouverts. Or la plupart des espèces (notamment outardes, busards et dans une moindre mesure oedichnèmes) montrent une sensibilité très forte à la présence d'implantations anthropiques (bâtiments, infrastructures...).

Si les modifications des pratiques agricoles peuvent présenter une relative réversibilité, il n'en est pas de même pour l'urbanisation. L'indispensable restauration de la population d'outardes ne restera envisageable qu'à la première condition de conserver un espace ouvert favorable à recoloniser.

4.2 Qualité et importance

Cette ZPS accueille des populations, majeures à significatives, pour 17 espèces d'intérêt européen (15 nicheuses et 2 hivernantes). Elle est tout particulièrement essentielle pour la reproduction de l'outarde canepetière et de l'oedichnème criard, mais aussi du bruant ortolan, des busards cendrés et Saint-Martin, ainsi que pour le faucon émerillon en hiver.



Le site est un des 6 secteurs de plaines céréalières à outarde canepetière désignées comme ZPS en Poitou-Charentes. Il accueille près du quart de la seule population migratrice d'outarde d'Europe de l'Ouest.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	D01.02	Routes, autoroutes		I
H	E01.02	Urbanisation discontinue		I
L	A08	Fertilisation		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	F03.01	Chasse		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
M	A03	Fauche de prairies		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	C03.03	Production d'énergie éolienne		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		B
M	E01.02	Urbanisation discontinue		O
M	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		O
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3412018>



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DREAL

Adresse : 15 rue Arthur Ranc 86000 POITIERS

Courriel :

Organisation : LPO86

Adresse : 389 avenue de Nantes 86000 POITIERS

Courriel :

Organisation :

Adresse :



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectifs ZPS "Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois"
Lien :
[http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1531_Docob_ZPS MiNe FR5412018.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1531_Docob_ZPS_MiNe_FR5412018.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Désignation	Type	Identifiant national	Distance site d'étude
Plaine d'Oiron-Thenezay	ZPS	FR5412014	18 km



Muséum national d'Histoire naturelle

Date d'édition : 24/09/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412014>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5412014 - Plaine d'Oiron-Thénezay

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : A (ZPS) 1.2 Code du site : FR5412014 1.3 Appellation du site : Plaine d'Oiron-Thénezay

1.4 Date de compilation : 30/09/2000 1.5 Date d'actualisation : 22/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/01/2019

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3412014>



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038021087>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -.06056°

Latitude : 46,85694°

2.2 Superficie totale

15580 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
79	Deux-Sèvres	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79005	AIRVAULT
79016	ASSAIS-LES-JUMEAUX
79108	DOUX
79141	IRAIS
79167	MARNES
79196	PLAINE ET VALLEES
79326	THENEZAY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D			
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 %
- **Conservation** : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	w	5	10	i	P	DD	C	B	C	C
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	r	1	2	p	P	M	D			
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	c	5	10	i	P	DD	C	B	C	B
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	p	2	5	p	P	G	D			
B	A255	<i>Anthus campestris</i>	r	1	5	p	R	DD	D			
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	r	5	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	r	1	3	i	P	M	D			
B	A031	<i>Ciconia ciconia</i>	c			i	P	DD	C	B	C	C
B	A073	<i>Milvus migrans</i>	r	1	2	p	P	DD	D			

- 3/8 -



B	A080	<i>Circus aeruginosus</i>	r	1	2	p	P	DD	C	B	C	C
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	w	5	10	i	P	M	D			
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	r	5	10	p	P	M	D			
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	w	10	20	i	P	G	C	B	C	C
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	r	20	30	p	P	G	C	B	C	C
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	c	20	40	i	P	G	C	B	C	C
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	r	15	30	p	P	G	C	B	C	C
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	c	80	120	i	P	G	C	B	C	C
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	w	5	15	i	P	M	C	A	C	C
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	c	10	20	i	P	DD	C	A	C	C
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	w	1	2	i	P	M	D			
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	r	1	2	p	P	G	D			
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	c	1	3	i	P	M	D			
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	r	40	80	i	P	G	C	C	B	C
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	c	100	200	i	P	G	C	C	B	C
B	A133	<i>Burhinus oedicnemus</i>	r	100	150	i	P	G	B	B	C	B
B	A133	<i>Burhinus oedicnemus</i>	c	300	500	i	P	G	B	B	C	B
B	A139	<i>Charadrius morinellus</i>	c	10	20	i	P	M	D			
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	w	100	2000	i	P	M	C	B	C	C
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	c	500	3000	i	P	DD	C	B	C	C
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	w	1000	10000	i	P	DD	C	B	C	C
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	c	1000	10000	i	P	DD	C	B	C	C
B	A151	<i>Philomachus pugnax</i>	c	1	10	i	P	DD	C	B	C	C

- 4/8 -



Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://nprn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412014>

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, a = adultes matures, area = Superficie en m², bfenales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fslems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localites = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, P = espèce très rare, V = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation								
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories						
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D			
B		<i>Falco subbuteo</i>	5	10	p	P									
B		<i>Perdix perdix</i>			i	R				X					X
B		<i>Coturnix coturnix</i>			i	C									
B		<i>Athene noctua</i>			i	C				X					
B		<i>Galerida cristata</i>			i	R				X					X
B		<i>Alauda arvensis</i>			i	C				X					X
B		<i>Phoenicurus phoenicurus</i>			i	V				X					X
B		<i>Muscicapa striata</i>			i	C				X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, a = adultes matures, area = Superficie en m², bfenales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fslems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localites = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N15 : Autres terres arables	92 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Plaine cultivée principalement développée sur des calcaires à silex du Bathonien et des calcaires argileux fossilifères du Callovien. Des buttes témoins composées d'argiles, de sables et de grès du Cénomaniens, des plissements issus du ressant morphologique, ainsi que des coteaux issus de l'érosion glaciaire et la vallée de la Dive induisent une hétérogénéité des milieux et des pratiques agricoles favorables au cortège d'espèces remarquables.

Vulnérabilité : La survie de l'Outarde canepetière et des autres espèces des plaines cultivées dépend de la mise en oeuvre à grande échelle et dans les plus brefs délais des mesures testées sous forme de contrats passés avec les agriculteurs (sur des zones témoins limitées) dans le cadre du Life Nature. Ceci se fait via les MAE spécifiques existantes. Ces mesures visent à compenser la perte de diversité paysagère et par voie de conséquence des habitats et de l'alimentation (à base d'invertébrés), liée à l'intensification agricole (augmentation de l'homogénéité parcellaire, disparitions des surfaces "pérennes" : prairies, luzernes, jachères, haies, etc...). Ce sont les éléments-clés de la survie de l'espèce.

4.2 Qualité et importance

Le site participe de manière importante au maintien des populations françaises d'Oedichnèmes criards, des Busards cendré et St-Martin et de l'Outarde canepetière. Pour cette dernière espèce, il constitue le dernier site important en tant que zone de rassemblement post-nuptial pour le nord de son aire de répartition et se situe géographiquement à l'intersection des zones à population isolée (Montreuil-Bellay, Indre). C'est un site d'étape et d'hivernage important, notamment pour le Pluvier doré. Le site est une des huit zones de plaines à Outarde canepetière retenues comme majeures pour une désignation en ZPS en région Poitou-Charentes. Il s'agit d'une des quatre principales zones de survivance de cette espèce dans le département des Deux-Sèvres. Celle-ci abrite ~ 7% des effectifs régionaux. Au total 18 espèces d'intérêt communautaire sont présentes dont 5 atteignent des effectifs remarquables sur le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.01	Intensification agricole		I
H	A02.02	Changement de type de culture		I

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://nbn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3412014>



H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	E01.02	Urbanisation discontinue		I
L	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
L	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	C03.03	Production d'énergie éolienne		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Conseil départemental Deux-Sèvres

Adresse : mail Lucie Aubrac 79000 NIORT

Courriel :

Organisation : GODS

Adresse : rue Rouget de Lisle 79000 NIORT

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Nom :

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1527_DOCOB_site Natura 2000 FR5412014 Plaine d_Oiron-Thénezay.pdf

Nom :

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1527_CHARTE NATURA 2000 du site Natura 2000 FR5412014 - Plaine d_Oiron-Thénezay.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Désignation	Type	Identifiant national	Distance site d'étude
Plaine de Niort Nord-Ouest	ZPS	FR5412013	47 km



Muséum national d'Histoire naturelle

Date d'édition : 24/09/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://nfn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5412013>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5412013 - Plaine de Niort Nord-Ouest

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : A (ZPS) 1.2 Code du site : FR5412013 1.3 Appellation du site : Plaine de Niort Nord-Ouest

1.4 Date de compilation : 30/09/2000 1.5 Date d'actualisation : 31/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/01/2019



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038021087>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,55722°

Latitude : 46,4075°

2.2 Superficie totale

17040 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
85	Vendée	28 %
79	Deux-Sèvres	72 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79012	ARDIN
79032	BECELEUF
85020	BENET
79100	COULON
79117	FAYE-SUR-ARDIN
85162	RIVES D AUTISE
79284	SAINTE-OUENNE
85227	SAINT-HILAIRE-DES-LOGES
79281	SAINT-MAXIRE
79290	SAINT-POMPAIN
79293	SAINT-REMY
79320	SURIN
79351	VILLIERS-EN-PLAINE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site							Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	w	1	5	i	R	P	D			
B	A246	<i>Lullula arborea</i>	w	1	10	i	R	P	D			
B	A272	<i>Luscinia svecica</i>	r	250	400	i	C	P	B	A	B	B
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	r	20	30	p	R	M	C	C	B	C
B	A026	<i>Egretta garzetta</i>	p	5	10	i	R	P	D			
B	A027	<i>Egretta alba</i>	w	1	5	i	R	P	D			
B	A030	<i>Ciconia nigra</i>	c	1	2	i	R	P	D			
B	A031	<i>Ciconia ciconia</i>	c	1	5	i	R	P	D			
B	A072	<i>Pernis apivorus</i>	r	0	1	p	R	P	D			



B	A073	<i>Milvus migrans</i>	r	1	2	p	C	P	D			
B	A074	<i>Milvus milvus</i>	c	1	2	i	R	P	D			
B	A080	<i>Circus gallicus</i>	c	1	2	i	V	P	D			
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	r	2	7	p	R	G	D			
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	r	3	7	p	R	G	C	C	C	C
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	r	20	50	p	C	G	B	B	C	B
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	w	5	15	i	R	G	D			
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	w	1	3	i	R	G	D			
B	A127	<i>Grus grus</i>	c			i	R	DD	D			
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	c	1	3	i	V	G	D			
B	A133	<i>Burhinus oedicnemus</i>	r	70	90	i	P	G	C	C	C	C
B	A139	<i>Charadrius morinellus</i>	c	1	10	i	V	P	D			
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	w	200	1500	i	C	P	D			
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	w	500	3000	i	C	P	C	B	C	C
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	r			i	P	P	D			
B	A151	<i>Philomachus pugnax</i>	c			i	R	DD	D			
B	A166	<i>Tringa glareola</i>	c			i	V	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
 Date d'édition : 24/09/2021
<http://natura.mnhn.fr/sat/natura2000/F55472013>

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<i>Falco subbuteo</i>	1	5	p	R						X
B		<i>Circus macrourus</i>	0	1	i	V						X
B		<i>Perdix perdix</i>			i	R			X			
B		<i>Coturnix coturnix</i>			i	C						X
B		<i>Otus scops</i>	1	5	i	R						X
B		<i>Athene noctua</i>	20	40	p	P			X			
B		<i>Upupa epops</i>			i	P			X			
B		<i>Galerida cristata</i>			i	R			X			X
B		<i>Saxicola rubetra</i>				P			X			
B		<i>Passer montanus</i>	5	10	p	R			X			X
B		<i>Petronia petronia</i>	10	30	p	R						X
B		<i>Saxicola torquatus</i>			p	R						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², brenales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fslems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N15 : Autres terres arables	88 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	7 %

Autres caractéristiques du site

Le paysage est ouvert et légèrement vallonné (vallées sèches). La partie centrale est constituée d'un plateau calcaire de faible altitude principalement exploité pour la culture de céréales et d'oléoprotéagineux.

En périphérie les pratiques sont plus diversifiées. Au nord nord-est, la plaine est plus vallonnée et forme une enclave dans une zone bocagère où persistent des haies basses, quelques prairies pâturées ainsi que des murets calcaires. Au sud, les paysages sont aussi plus diversifiés grâce au maintien du système polyculture élevage. Ca et là subsistent quelques coteaux calcaires et quelques vignes.

Durant les 20 dernières années, les pratiques agricoles se sont nettement transformées. Cependant, jusqu'aux années 2000, le maintien d'une mosaïque de cultures diversifiées et de parcelles relativement petites rendait cette plaine particulièrement attrayante pour l'avifaune.

Mais la population agricole ne représente plus en 2010 que quelques pourcents de la population locale. En effet, la décroissance du nombre d'exploitations a été très marquée, engendrant proportionnellement un agrandissement de la taille des exploitations atteignant régulièrement une centaine d'ha.

La croissance spectaculaire des cultures céréalières et protéagineuses fait qu'aujourd'hui ces dernières représentent plus de 85% de la SAU de la ZPS. Ce phénomène traduit le déclin de l'élevage, en particulier bovin, qui entraîne du même coup la diminution des surfaces enherbées, même si celles-ci représentent encore un taux de 12,5% (dans la moyenne des ZPS du département).

Vulnérabilité : se situe dans l'aire péri-urbaine nord-ouest de Niort. Le site est représentatif d'un paysage à caractère rural de plaines ouvertes avec des bourgs qui connaissent depuis les années 1970 une forte poussée démographique.

Avec la construction de l'A83 et les remembrements afférents, l'Outarde canepetière ne fréquente plus le site en reproduction depuis 2008. Quelques individus peuvent encore être présents ponctuellement.

La survie de l'Outarde canepetière et des autres espèces des plaines cultivées dépend également de la mise en oeuvre à grande échelle de mesures agro-environnementales suffisantes en qualité et en quantité.

Ces mesures visent à compenser la perte de diversité paysagère et par voie de conséquence des habitats et de l'alimentation (à base d'invertébrés), liée à l'intensification agricole (augmentation de l'homogénéité parcellaire, disparitions des surfaces "pérennes" : prairies, luzernes, jachères, haies, etc...). Ce sont les éléments-clés de la survie des espèces.

Le développement éolien et les projets d'infrastructures routières (échangeur, contournement) risquent d'aggraver encore l'état de conservation de certaines espèces.

4.2 Qualité et importance

Le site est une des huit zones de plaines à Outarde canepetière désignées en ZPS en région Poitou-Charentes. Il s'agissait d'une des quatre principales zones de survivance de cette espèce dans le département des Deux-Sèvres. Malgré son absence en reproduction depuis 2008, cette ZPS reste majeure pour la population de Busards cendrés, d'Oedicnèmes criards de Gorgebleue à miroir. Elle abrite 24 espèces de l'annexe 1 pour tout ou partie de leur cycle biologique, dont 9 en reproduction.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
H	A10	Remembrement agricole		I
H	C03.03	Production d'énergie éolienne		B
H	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	A09	Irrigation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	98 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Date d'édition : 24/09/2021
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3412013>



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Conseil départemental des Deux-Sèvres

Adresse : mail Lucie Aubrac 79000 NIORT

Courriel :

Organisation : Groupe ornithologique 79 (GODS)

Adresse : 48 rue Rouget de l'Isle 79000 NIORT

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Nom : Docob

Lien :

<http://niort-nord-ouest.n2000.fr/accueil>

Nom : Docob

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1526_1 - VOLUME DE SYNTHESE DOCOB PNNO.pdf

Nom : Docob

Lien :

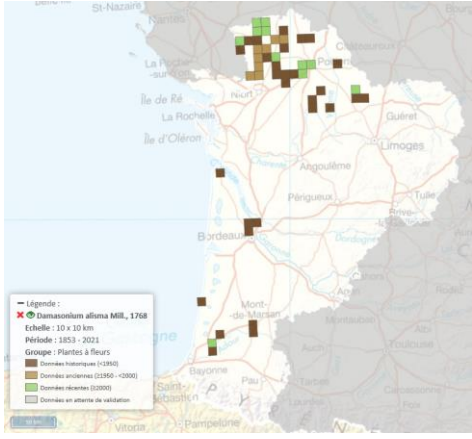

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1526_2 - ATLAS - DOCOB PNNO.pdf

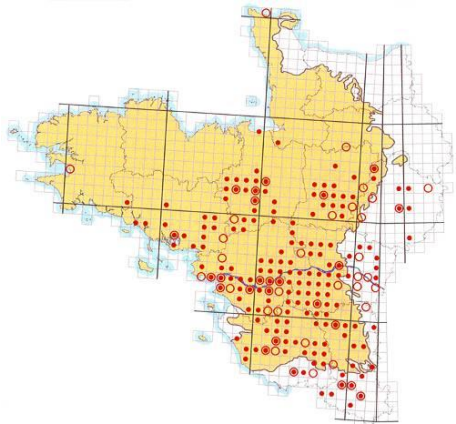

Non, mais un plan de gestion est en préparation.



Non


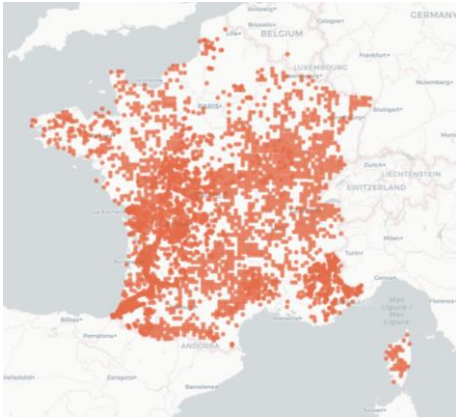
6.3 Mesures de conservation

Annexe 5 - Présentation des espèces patrimoniales principales

Étoile d'eau	ESPECE PROTEGEE							
<i>Damasonium alisma</i> Mill., 1768								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">PR</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">LR</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">ZNIEFF</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">Nat2000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 2px;">N</td> <td style="text-align: center; background-color: orange; padding: 2px;">VU</td> <td style="text-align: center; background-color: yellow; padding: 2px;">Oui</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;"></td> </tr> </table>		PR	LR	ZNIEFF	Nat2000	N	VU	Oui
PR	LR	ZNIEFF	Nat2000					
N	VU	Oui						
Statut : indigène.								
<p>Habitat/écologie : L'Étoile d'eau est une espèce dite « à éclipse ». Son apparition annuelle n'est pas systématique et dépend, entre autres, des niveaux d'eau, puisque cette plante se retrouve sur les zones soumises à inondation hivernale, les bords envasés des mares, des étangs ou des boires. Elle recherche des berges très douces, les zones de battement entre les plus basses et les plus hautes eaux.</p>								
<p>Répartition : Cette espèce connue principalement du nord Deux-Sèvres pour l'ensemble de l'Aquitaine. Source : https://obv-na.fr/</p>								
<p>Répartition sur le périmètre étudié : Quelques individus observés sur une mare au sud de la zone d'étude.</p>								
								

Grand Capricorne	ESPECE PROTEGEE							
<i>Cerambyx cerdo</i> Linné, 1758								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 2px;">PR</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">LR</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">ZNIEFF</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">Nat2000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 2px;">N</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">-</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">-</td> <td style="text-align: center; background-color: blue; color: white; padding: 2px;">H2</td> </tr> </table>		PR	LR	ZNIEFF	Nat2000	N	-	-
PR	LR	ZNIEFF	Nat2000					
N	-	-	H2					
Statut : indigène.								
<p>Habitat/écologie : espèce de plaine qui peut se rencontrer en altitude. Le Grand capricorne nécessite la présence de chênes relativement âgés pour réaliser son cycle de reproduction. Tous types de boisement lui conviennent : forêt, haies, arbre isolé.</p>								
<p>Répartition : espèce bien représentée en Pays de la Loire et Deux-Sèvres. Sa limite de répartition Nord se situe environ sous une ligne traversant le milieu des départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne. L'espèce remonte en Bretagne le long de la côte atlantique. Les populations semblent bien établies en Deux-Sèvres.</p>								
<p>Répartition sur le périmètre étudié : des trous de sortie attestent de la présence de l'espèce de façon régulière et dispersée sur l'ensemble de l'aire d'étude (101 chênes occupés détectés).</p>								
<p><small>Cartographie : Gouverneur X., Guérard P., 2011, Les Longicornes Armoricains, Atlas des Coléoptères Cerambycidae des départements du Massif armoricain. Invertébrés armoricains, les Cahiers du Gretia, 7, 224 p.</small></p>								
 <p style="text-align: right; font-size: small;">Photo : Dominique Drouet ©</p>								

<i>Lucanus cervus</i> (L., 1758)	ESPECE D'INTERET EUROPEEN								
<p>Lucane cerf-volant</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%; text-align: center;">PR</th> <th style="width: 25%; text-align: center;">LR</th> <th style="width: 25%; text-align: center;">ZNIEFF</th> <th style="width: 25%; text-align: center;">Nat2000</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"> </td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">-</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">-</td> <td style="border: 1px solid black; background-color: #0070C0; color: white; text-align: center;">H2</td> </tr> </tbody> </table> <p>Statut : indigène.</p> <p>Habitat/écologie : espèce principalement forestière qui se développe au stade larvaire en consommant le bois mort présent en contact avec le sol dans lequel s'enfouissent les larves. Son principal habitat concerne les peuplements de feuillus, préférentiellement constitué de chênes. On ne le trouve que très rarement dans les boisements de résineux qui ne lui sont pas favorables. Il peut également se retrouver régulièrement en contexte bocager, ainsi que dans les parcs et jardins urbains.</p> <p>Répartition : en l'état des connaissances espèce répandue sur tout le territoire national à l'exception du nord-est. Elle est relativement fréquente en Deux-Sèvres.</p> <p>Source : https://www.gbif.org</p> <p>Répartition sur le périmètre étudié : plusieurs restes d'individus le long de la haie centrale au site d'étude.</p>	PR	LR	ZNIEFF	Nat2000		-	-	H2	 
PR	LR	ZNIEFF	Nat2000						
	-	-	H2						

<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	ESPECE PROTEGEE								
<p>Barbastelle d'Europe</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%; text-align: center;">PR</th> <th style="width: 25%; text-align: center;">LR</th> <th style="width: 25%; text-align: center;">ZNIEFF</th> <th style="width: 25%; text-align: center;">N2000</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border: 1px solid black; background-color: red; color: white; text-align: center;">N</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"> </td> <td style="border: 1px solid black; background-color: yellow; text-align: center;">X</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Statut : indigène.</p> <p>Habitat/écologie : espèce décrite traditionnellement comme fréquentant les milieux forestiers ouverts ainsi que les espaces bocagers traditionnels où les lisières sont nombreuses. Les gîtes connus sont cependant soit des cavités souterraines soit des sites anthropiques : ponts, tunnels, volets, linteaux, etc.</p> <p>Répartition : espèce en forte raréfaction au niveau européen (disparue de Belgique depuis 2003), mais encore bien représentée dans l'ouest de la France (part importante de l'effectif européen). La Barbastelle d'Europe voit ses populations en forte régression dans le nord-est et le sud-est du pays. Espèce encore bien témoinnée en Deux-Sèvres.</p> <p>Source : https://openobs.mnhn.fr</p> <p>Répartition sur le périmètre étudié : Espèce uniquement détectée en chasse/transit via les enregistrements acoustiques.</p>	PR	LR	ZNIEFF	N2000	N		X		 <p style="text-align: right; font-size: small;">Cliché : P. Bellion</p> 
PR	LR	ZNIEFF	N2000						
N		X							

<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)				ESPECE PROTEGEE
Sérotine commune				
PR	LR	ZNIEFF	N2000	
N	N5, R4	X		


Statut : indigène.

Habitat/écologie : Son rayon de chasse est en moyenne de 5 kilomètres autour de son gîte. Elle y exploite généralement les zones dégagées, en bordure de lisières et de cours d'eau, ainsi que les jardins, prairies ou vergers. En zone urbaine, elle tire régulièrement profit, pour se nourrir, des insectes attirés par les lampadaires. Les gîtes angevins connus sont localisés majoritairement en zone anthropiques : ponts, tunnels, volets, lin-teaux, etc.

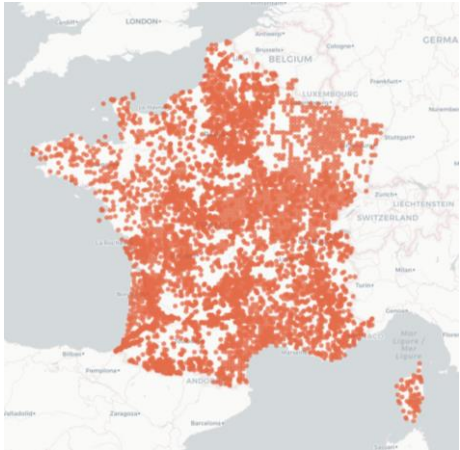
Répartition : espèce en raréfaction au niveau européen, mais encore bien représentée dans l'ouest de la France (part importante de l'effectif européen). La Sérotine commune voit ses populations en régression dans le nord-est et le sud-est du pays. Espèce encore bien témoinnée en Deux-Sèvres.

Source : <https://openobs.mnhn.fr>

Répartition sur le périmètre étudié : Espèce uniquement détectée en chasse/transit via les enregistrements acoustiques.



Cliché : P. Bellion




<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758) - Chardonneret élégant					ESPECE PROTEGEE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	
N	N4.n R5.n	-	-	Be.2	

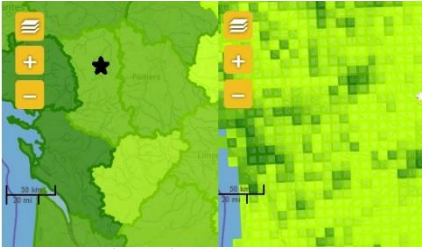
Statut : indigène.

Habitat/écologie : le Chardonneret élégant a besoin d'arbres et d'arbustes pour construire son nid tant que ceux-ci sont à proximité de zones dégagées pour se nourrir, son alimentation étant essentiellement composée de graines, mais également de petits insectes. Il s'observe préférentiellement dans le bocage non remembré et est de plus en plus fréquent en zone urbanisée (jardins, parcs, lotissements...).


Répartition : l'espèce est relativement bien répartie sur l'ensemble du territoire français ainsi que de la région. Toutefois ses effectifs connaissent une chute considérable depuis le début des années 2000 (- 44% à l'échelle nationale). Ce déclin semble principalement dû à l'usage de pesticides et à l'intensification agricole. À ce titre l'espèce est considérée vulnérable à l'échelle nationale et quasi menacée en Poitou-Charentes.

Répartition sur le périmètre étudié : plusieurs individus contactés dans la haie centrale et en alimentation dans les parcelles au sud du plan d'eau principal.





Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/MTI (2010 - 2020)

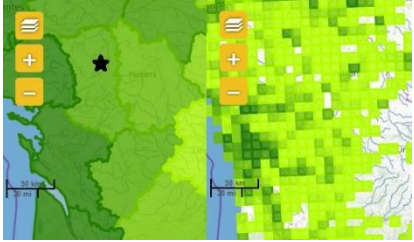
<i>Cettia cetti</i> (Linnaeus, 1758) - Bouscarle de Cetti					ESPECE PROTEGEE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: center;">Cliché © Wikipedia Commons</p>
N	N _{5.n}	-	-	Be.3	

Statut : indigène.

Habitat/écologie : la Bouscarle de Cetti affectionne plus particulièrement la végétation dense à proximité d'un milieu humide (cours d'eau, fossés, étangs, etc.). On peut aussi la trouver dans des habitats plus secs de milieux bocagers ou dans des fourrés.

Répartition : si l'espèce est assez commune dans le Poitou-Charente, sa nidification est plus localisée dans les Deux-Sèvres.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce niche dans la ripisylve du plan d'eau principal et dans le boisement à l'ouest.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

<i>Chloris chloris</i> (L., 1758) - Verdier d'Europe					ESPECE PROTEGEE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	
N	N _{4.n} R _{5.n}	-	-	Be.2	

Statut : indigène.



Habitat/écologie : en période de reproduction, l'espèce fréquente la végétation persistante des villes et villages et des zones bâties en milieu rural. Les haies denses et les buissons taillés des jardins, des parcs et des lotissements ainsi que les haies bocagères et ronciers sont appréciés par le verdier.

Répartition : l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire régional. Toutefois la tendance d'évolution des populations est inquiétante. Elle connaît en effet un important déclin à l'échelle nationale depuis 30 ans, en particulier depuis le début du siècle : environ 2,6 % par an. Ce déclin semble principalement dû à l'usage de pesticides et à l'intensification agricole qui réduisent drastiquement la disponibilité en ressources alimentaires.

Répartition sur le périmètre étudié : plusieurs mâles chanteurs ont été contactés dans les haies du site, et plus particulièrement dans la haie centrale et au sud de celle-ci.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)


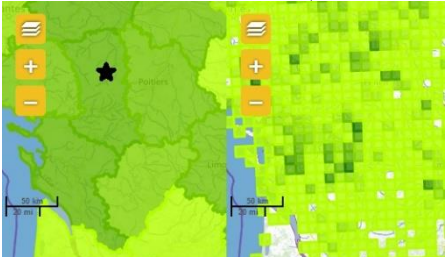
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758) - Pic épeichette					ESPECE PROTEGEE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Cliché © Wikipedia Commons</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Biolovisor, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)</p>
N	N4.n R5.n	-	-	Be.2	

Statut : indigène.

Habitat/écologie : le Pic épeichette affectionne particulièrement les boisements alluviaux et de ripisylves. On le retrouve des massifs forestiers, au milieu bocager et aux parcs et jardins si tant est qu'il y trouve des arbres morts et âgés en quantité suffisante. Il évite les habitats ouverts et les conifères.

Répartition : espèce assez bien répartie à l'échelle nationale et régionale. L'espèce connaît un fort déclin depuis 30 ans : 66 % à l'échelle nationale ! Les menaces principales qui pèsent sur l'espèce sont la surexploitation des bois, la raréfaction des arbres morts et les coupes précoces.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce semble nicher dans les boisements denses et frais du site.


<i>Emberiza citrinella</i> (Linnaeus, 1758) - Bruant jaune					ESPECE PROTEGEE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Cliché © Wikipedia Commons</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Biolovisor, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)</p>
N	N4.n R5.n	-	-	Be.2	

Statut : indigène.

Habitat/écologie : le Bruant jaune se rencontre principalement en paysages agricoles ouverts, caractérisés par du pâturage extensif, des prairies naturelles ou des friches. Elle affectionne particulièrement les petites cultures diversifiées.

Répartition : l'espèce est répartie sur une grande partie du territoire français et est assez commune dans le Poitou-Charentes. Elle connaît cependant un déclin de ses populations depuis une trentaine d'années (- 62 % entre 2001 et 2012 dans les Pays de la Loire voisins). Son déclin est à rattacher aux changements agricoles (remembrement, pesticides, etc.).

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce niche dans la majorité des haies et des parcelles de la moitié sud-est du site, ainsi que dans les parcelles le long de la RN 149.

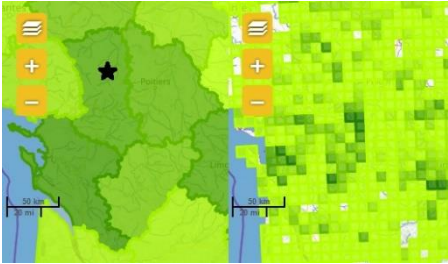
<i>Lanius collurio</i> (Linnaeus, 1758) - Pie-grièche écorcheur					ESPÈCE PROTÉGÉE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Cliché © Wikipedia Commons</p>
N	N _{5.n} R _{5.n}	X	O.1	Be.2	

Statut : Indigène.


Habitat/écologie : L'espèce affectionne le bocage dégradé, les prairies rases et les pâtures ceinturées de haies d'épineux et de ronciers où elle installe son nid au printemps. Elle chasse les gros insectes, parfois des petits micromammifères et des passereaux. Le départ vers les quartiers d'hiver situés en Afrique subsaharienne intervient dès août.

Répartition : Espèce présente partout en Europe à l'exception du Royaume-Uni. En France, l'espèce occupe les paysages agricoles extensifs aussi bien en plaine qu'en moyenne montagne. Près de 300 couples répartis actuellement dans le département voisin du Maine-et-Loire. En Poitou-Charente, l'espèce semblait en nette progression à la fin des années 2000.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce niche dans les haies et les prairies pâturées par les ovins de la moitié sud du site, ainsi que dans les parcelles au nord-ouest du plan d'eau principal.



BioIvision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

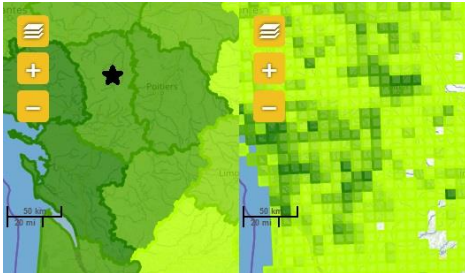
<i>Linaria cannabina</i> L., 1758 - Linotte mélodieuse					ESPÈCE PROTÉGÉE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Cliché © Wikipedia Commons</p>
N	N _{4.n} R _{5.n}	-	-	Be2	

Statut : indigène.


Habitat/écologie : campagnes cultivées, jardins, vergers, fourrés et landes broussailleuses. La linotte installant son nid dans un arbuste une strate relativement haute (fourrés) lui est nécessaire. Elle n'occupera pas les sites à la végétation trop basse.

Répartition : espèce présente sur l'ensemble du territoire national et régional. Les effectifs ont chuté de 2,3 % par an en moyenne entre 1989 et 2013, et de 3,35 % depuis 2001 ! Dans les Pays de la Loire voisins les effectifs sont également en forte baisse, avec une chute de 68% depuis 2001.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce semble utiliser le site comme zone d'alimentation pour les individus en dispersion et en migration. Quelques secteurs, bien que peu nombreux, semblent toutefois favorables à sa nidification (notamment les friches et fourrés arbustifs).



BioIvision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

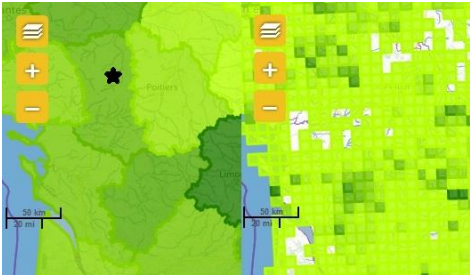
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758) - Alouette lulu					ESPÈCE PROTÉGÉE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Photo : Dominique Drouet ©</p>
N	R5.n	X	O.1	Be.3	

Statut : indigène.


Habitat/écologie : espèce recherchant les terrains bien ensoleillés, ouverts et secs à végétation rase avec un sol sablonneux ou pierreux. Dans notre région elle s'observe au sein des vignes ou des prairies. Elle effectue son nid au sol, qu'elle placera souvent à l'abri d'une plante ou au pied d'un jeune arbuste qui le dissimulera parfaitement.

Répartition régionale : en Europe, l'Alouette lulu est en forte augmentation depuis le milieu des années 1980. Les effectifs français présentent des fluctuations importantes qui pourraient couvrir pour l'instant toute tendance à long terme. À noter toutefois que l'on observe parfois des augmentations, mais plus récemment une stabilisation des effectifs. L'espèce niche dans la moitié nord des Deux-Sèvres.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce a été observée sur la moitié Sud du site à plusieurs reprises.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

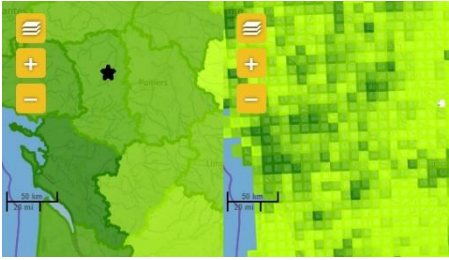
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus 1758) - Moineau domestique					ESPÈCE PROTÉGÉE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Cliché © Wikipedia Commons</p>
N	R5.n	-	-	-	

Statut : indigène.

Habitat/écologie : espèce affectionnant la proximité avec l'homme (villes, villages, fermes, etc.). Il évite cependant les secteurs forestiers et agricoles sans présence humaine.

Répartition : l'espèce niche dans la totalité du pays et du Poitou-Charentes. Les populations nicheuses ont toutefois nettement régressé dans certaines régions, notamment en Pays de la Loire depuis le début des années 2000 (-24 %). La régression de l'espèce en milieu rural, et en particulier agricole, peut s'expliquer par l'intensification agricole réduisant le taux de survie des jeunes du fait d'une alimentation de qualité moindre.

Répartition sur le site d'étude : l'espèce niche à proximité des constructions humaines (entrée du bourg d'Amailoux, hameaux, etc.) ainsi qu'à proximité des mares du sud du site.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

Sylvia borin (Boddaert, 1783) - Fauvette des jardins

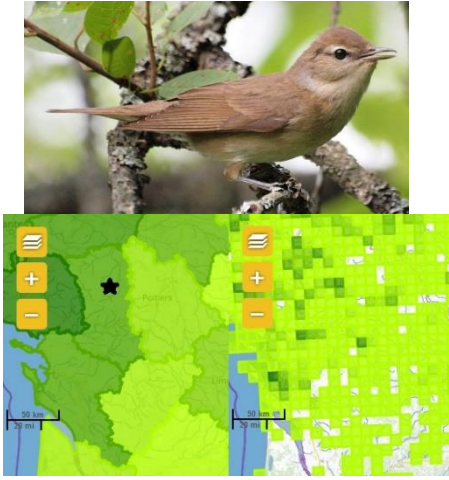
ESPECE PROTEGEE

PR	LR	Det	DR	CV
N	N5.n R5.n	-	-	Be.2

Habitat/écologie : L'espèce recherche exclusivement une strate arbustive dense avec une forte couverture au sol. Elle peut nicher dans les friches en cours de colonisation par les ligneux et les haies bocagères larges et épaisses.

Répartition régionale : Présente dans l'ensemble de la région avec cependant une répartition hétérogène avec quelques zones d'absence, en particulier dans le sud. Entre 1989 et 2013, l'espèce a connu un très fort déclin à l'échelle nationale : 41 %.

Répartition sur le site d'étude : La Fauvette des jardins niche dans les haies les plus denses du site ainsi que dans les friches arbustives du pourtour du plan d'eau principal.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

Sylvia communis Latham, 1787 - Fauvette grisette

ESPECE PROTEGEE

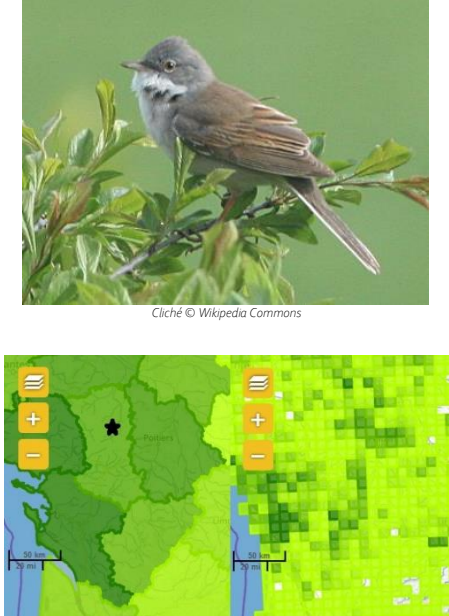
PR	LR	Det	DR	CV
N	R5.n	-	-	Be.2

Statut : indigène.

Habitat/écologie : espèce considérée comme indicatrice de milieux agricoles elle fréquente principalement les jeunes plantations, les friches herbeuses avec arbustes, le bocage ou les zones broussailleuses. Le nid est posé près du sol, bien caché, ce qui implique un couvert assez dense de la végétation pour pouvoir nicher

Répartition : espèce visiteuse d'été sur l'ensemble du territoire national et régional. L'espèce a connu un fort déclin en France entre 1989 et 2013 (35 %), mais semble s'être stabilisée entre 2000 et 2013. Elle reste relativement commune en Deux-Sèvres.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce niche dans les haies les plus denses du site d'étude, en particulier celles entourant les parcelles adjacentes à la haie centrale et au plan d'eau principal.



Cliché © Wikipedia Commons
Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

<i>Alauda arvensis</i> L., 1758 - Alouette des champs					ESPÈCE SUR LISTE ROUGE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	
-	N5.n R4.n	-	O II/2	Be.3	

Statut : indigène.

Habitat/écologie : espèce affectionnant les milieux très ouverts sans arbres et sans haies importantes. Elle évite les vignobles et privilégie les sols à végétation clairsemée, notamment les cultures céréalières et industrielles.

Répartition : l'espèce niche dans la quasi-totalité de la région. Elle connaît cependant un déclin national depuis 30 ans d'environ 1,2 % par an, majoritairement dû à l'intensification agricole, l'usage de pesticides ou encore la déprise agricole.

Répartition sur le site d'étude : plusieurs individus ont été contactés au sud du site d'étude.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

<i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus 1758 - Gallinule poule d'eau					ESPÈCE SUR LISTE ROUGE
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV	
-	R5.n	-	O II/1	Be.3	

Statut : indigène.

Habitat/écologie : l'espèce se rencontre dans une large gamme de zones humides si tant est que la végétation rivulaire soit assez développée pour y construire son nid. On la retrouve donc à la fois dans les mares rurales (fermes) et urbaines (parcs), ainsi que dans les lacs, étangs ou gravières.

Répartition : Bien que largement répandue à l'échelle nationale et régionale, l'espèce est classée comme quasi-menacée en Poitou-Charentes. La menace principale pesant sur l'espèce réside dans la dégradation et la disparition de son habitat de reproduction, les zones humides (recalibrage, usages de pesticides, etc.).

Répartition sur le site d'étude : l'espèce se reproduit dans une mare au sud de la zone d'étude.



Biolovision, Map data © Open StreetMap & EU-DEM/SRTM/METI (2010 - 2020)

Streptopelia turtur (L., 1758) - Tourterelle des bois

ESPECE SUR LISTE ROUGE

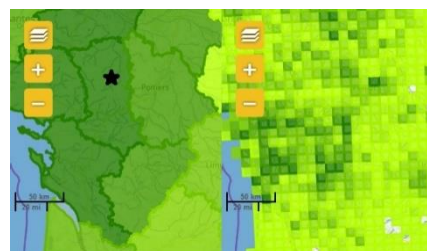
PR	LR	ZNIEFF	DR	CV
-	N4.n R4.n	-	-	Bo.2 Be.3

Statut : indigène.

Habitat/écologie : en phase de reproduction espèce affectionnant tous les types de milieux semi-ouverts comportant des haies, des bosquets, des fourrés arbustifs.

Répartition régionale : espèce largement répandue dans tous les départements du Poitou-Charentes. Le Maine-et-Loire voisin accueille de 12 500 à 16 500 couples. Cependant l'espèce connaît un fort déclin national depuis la fin des années 1990 : - 23,25 %. Les menaces pesant sur l'espèce sont liées à la disparition de son habitat. Les remembrements successifs ont notablement réduit les zones bocagères favorables à sa reproduction.

Répartition sur le périmètre étudié : l'espèce est très largement présente sur le site et niche dans la majorité des haies et espaces boisés, à l'exception du tiers Ouest du site et le long de la RN 149.



Biolovision, Map data © OpenStreetMap & EU-DEM/SRTM/DEM11 (2010 - 2020)

Annexe 6 - Arrêtés servant à la définition des listes d'espèces protégées

Les articles L.4111 et 2 du code de l'environnement fixent les principes de protection des espèces et prévoient notamment l'établissement de listes d'espèces protégées. La liste des espèces protégées retenue dans le cadre de ce travail se fonde sur les textes de référence suivants :

- arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (JORF 13/05/1982) ;
- arrêté du 19 juillet 1988 relatif à la liste des espèces végétales marines protégées (JORF 09/08/1988) ;
- arrêté du 19 avril 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes complétant la liste nationale (JORF 05/03/1993) ;
- arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégés sur l'ensemble du territoire national (JORF 22/12/1988) ;
- arrêté du 27 juillet 1995 fixant la liste des mammifères marins protégés sur l'ensemble du territoire national (JORF 01/10/1995) ;
- arrêté du 20 décembre 2004 fixant la liste des animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire national (JORF 07/01/2005) ;
- arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 10/05/2007) ;
- arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 06/05/2007) ;
- arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 06/05/2007) ;
- arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 18/12/2007) ;
- arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 05/12/2009).
- arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (JORF n°0036 du 11 février 2021)

Bibliographie

Arthur, L., Lemaire, M., 2009. - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (collection Parthénope) ; Museum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

Baillet Y., 2013. Inventaire et suivi de *Eriogaster catax* (Laineuse du Prunellier) sur l'ENS des Communaux de Trept (Isère). Rapport d'étude de Flavia A.D.E., Trept, 41 p.

Baron, Y., 1996. - Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes. Poitiers : Atlantique Éditions, 263 p.

Bator D., et Guilloton J.-A., 2016. - Contribution à la cartographie de *Gortyna borelii* (Pierret, 1837) en France (Lepidoptera Noctuidae Noctuinae Apameini). *Alexanor*, 27 (4), supplément, 2015

Bournérias, M., Arnal, G. et Bock, Ch., 2001. - Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Paris : Belin, 640 p.

Conservatoire Botanique National de Brest, 2009. - R.N.F.O. : Référentiel nomenclatural de la flore de l'Ouest de la France [En ligne]. Disponible sur < http://www.cbnbrest.fr/site/Refer_typo/habito.php >. (Version 1.0.0 du 17/09/2007).

Conservatoire Botanique National de Brest, 2011b. - Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire. Nantes : non publié, 34 p.

Corillion, R., 1981. - Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental : de l'Orléanais à l'estuaire). Paris : Imprimerie Jouve, 2 vol. 736 et 354 p.

Dupont, P., 2001. - Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Nantes : éd. Siloë, 2 vol., 175 et 559 p.

GEREPI, Poitou-Charentes Nature, 2019. Liste Rouge du Poitou-Charentes : chapitre Champignons. Fontaine-le-Comte, 134p.

Gouverneur X., Guérard P., 2011, Les Longicornes Armoricaux, Atlas des Coléoptères Cerambycidae des départements du Massif armoricain. Invertébrés armoricains, les Cahiers du Gretia, 7, 224 p.

Le Moignec C. et Jailloux A., 2013. Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence, 48 p. - 2013 Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine

MEDDE, 2013. Les conditions d'application de la réglementation relative à la protection des espèces de faune et de flore sauvages et le traitement des dérogations. Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie. Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Arche Sud. 20 p.

Paulian R. & Baraud J., 1982. Faune des Coléoptères de France II : Lucanoidea et Scarabaeoidea. Encyclopédie Entomologique XLIII, Lechevalier, Paris, 473p.

Paulian R., Baraud J., 1982. Faune des Coléoptères de France II : Lucanoidea et Scarabaeoidea. Encyclopédie Entomologique XLIII, Lechevalier, Paris, 473p.

Poitou-Charentes Nature. 2002. Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire. Cahiers techniques N°4 du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature. Poitiers. 112 p.

Poitou-Charentes Nature, 2016. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Amphibiens et Reptiles. Fontaine-le-Comte, 14p.

Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Mammifères. Fontaine-le-Comte, 15p.

Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Cigales, Mantres, Phasme et Ascalaphes. Fontaine-le-Comte, 10p.

Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Oiseaux nicheurs. Fontaine-le-Comte, 25p.

- Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Odonates. Fontaine-le-Comte, 14p.
- Poitou-Charentes Nature, 2019. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Rhopalocères. Fontaine-le-Comte, 16p.
- Poitou-Charentes Nature, 2019. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Orthoptères. Fontaine-le-Comte, 14p.
- THEMA Environnement, 2021. Mise en place d'une nouvelle ligne de cuisson - Cimenterie d'Airvault (79). Dossier de demande de dérogation pour la destruction d'espèces et d'habitats d'espèces animales protégées. A.20.007T. 216p.
- Tillier P., Danflouss S., Giacomino M., Jacquelin G., Maurel J.P. et Mazel R., 2009. - Cartographie des Mécoptères de France (Mecoptera : Panorpidae, Bittacidae, Boreidae). Revue de l'Association Roussillonnaise 'Entomologie, XVIII (1) : 1-27
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France. - 2017 Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine.
- UPGE, 2020. - Préconisations pour une meilleure prise en compte du risque de dissémination des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) terrestres dans les projets de travaux - Cahiers des charges et EVEE, 29p.
<http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/note-de-synthese-cctp-evee-v14.pdf>
- Voisin, J.-F., 2003. - Atlas des Orthoptères et des Mantides de France. Paris : Mnhn, 106 p.